



COMMUNIQUÉ

Macron, les militaires et les pensions : on a vraiment touché le fond !

En déplacement en Afrique, le Président de la République a fait une déclaration peu relevée eu égard à sa dimension surréaliste : « *Quand on est militaire, on ne touche pas la retraite, on a une pension. C'est différent.* ».

Lorsqu'il a prononcé ces mots, le 20 décembre, Emmanuel Macron a fait preuve soit d'incompétence, soit de malhonnêteté... soit les deux !

Que le Chef des armées souhaite rassurer les militaires, c'est une chose. Le mieux eût été d'ailleurs de ne pas les inquiéter avec le calamiteux régime universel par points...

Mais, la démagogie n'autorise pas toutes les turpitudes !

« La pensions est une allocation pécuniaire personnelle et viagère accordée aux fonctionnaires civils et militaires et, après leur décès, à leurs ayants cause désignés par la loi, en rémunération des services qu'ils ont accomplis jusqu'à la cessation régulière de leurs fonctions. »

Malheureusement pour le Président : Marx n'est pour rien dans cette citation.

Il s'agit de l'article 1 du ... Code des pensions civiles et militaires !

On ne sait pas si, comme il l'a prétendu, il suffirait à Emmanuel Macron de « traverser la rue pour trouver du travail », ce qui est sûr en revanche c'est que lui est inapte à tout boulot demandant la moindre rigueur intellectuelle...

Ce qui est sûr également c'est que, face aux reculs tous azimuts que le Président et le pouvoir exécutif cherchent à imposer, l'heure est bien à se mobiliser encore davantage et plus nombreux notamment avec les nouveaux temps forts des 9 et 11 janvier prochains.

Montreuil, le 6 janvier 2020